

**Règlement particulier du jeu de loterie instantanée
de La Française des Jeux dénommé « DUEL DE DRAKKARS »**

**Article 1
Cadre Juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de loterie instantanée de La Française des Jeux publié sur le site de l'Autorité nationale des jeux et sur www.fdj.fr, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « DUEL DE DRAKKARS » visés dans les avis correspondants.

**Article 2
Emissions de tickets et prix**

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 3 000 000 de tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 3 euros.

**Article 3
Lots**

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
3 lots de	30 000 €	90 000 €
6 lots de	1 000 €	6 000 €
60 lots de	300 €	18 000 €
37 500 lots de	30 €	1 125 000 €
120 000 lots de	15 €	1 800 000 €
233 500 lots de	6 €	1 401 000 €
500 000 lots de	3 €	1 500 000 €
891 069 lots formant un total de		5 940 000 €

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains liés à plusieurs surfaces de jeu gagnantes sur un même ticket.

**Article 4
Description du jeu**

4.1 Chaque ticket comporte 3 jeux dénommés « Jeu 1 », « Jeu 2 » et « Jeu 3 ».

4.2 « Jeu 1 »

4.2.1 Le « Jeu 1 » est représenté par deux drakkars et comporte 3 zones de jeu à gratter réparties de la manière suivante :

- deux zones de jeu composées chacune de 3 boucliers respectivement dénommées « Vos boucliers » et « Boucliers ennemis » ;
- une zone de jeu sur laquelle est inscrite la mention « Gain ».

4.2.2 Les éléments inscrits sous la couche grattable des zones « Vos boucliers » et « Boucliers ennemis » sont des symboles représentant une hache, telle que représentée dans les règles sur le ticket de jeu. Il y a entre 4 et 9 symboles hache sous la zone « Vos boucliers » et entre 3 et 8 symboles hache sous la zone « Boucliers ennemis » à découvrir.

L'élément inscrit sous la couche grattable de la case « Gain » est une somme en euros, inscrite en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les montants suivants : 3€, 6€, 15€, 30€, 300€, 1000€, 30 000€, à l'exclusion de tout autre montant.

4.2.3 Le joueur gratte les 2 zones de jeu « Vos boucliers » et « Boucliers ennemis » et découvre entre 1 et 3 symboles hache par bouclier, tels que représentés dans les règles sur le ticket de jeu. Le joueur gratte la case « Gain » et découvre une somme en euros.

4.2.4 Le « Jeu 1 » est gagnant lorsque le joueur découvre, sous la couche grattable des 3 boucliers de la zone « Vos boucliers », plus de symboles que sous la couche grattable des 3 boucliers de la zone « Boucliers ennemis ». Il remporte alors la somme indiquée dans la case « Gain ».

4.2.5 Le « Jeu 1 » est perdant dans tous les autres cas.

4.3 « Jeu 2 »

4.3.1 Le « Jeu 2 » est représenté par deux silhouettes de guerriers et comporte 2 zones de jeu à gratter dénommées « Vos symboles » et « Symboles gagnants ».

4.3.2 Les éléments inscrits sous la couche grattable des 2 zones de jeux sont des symboles avec leur transcription en lettres. Une somme en euros, inscrite en chiffres avec sa transcription en lettres, est associée à chaque symbole dans la zone de jeu « Vos symboles » parmi les montants suivants : 3€, 6€, 15€, 30€, 300€, 1000€, 30 000€, à l'exclusion de tout autre montant.

4.3.3 Le joueur gratte les 2 zones de jeu et découvre pour la zone « Vos symboles » 4 symboles et les sommes associées et pour la zone « Symboles gagnants » 7 symboles, conformément au sous-article 4.3.2.

4.3.4 Si le joueur découvre sous la couche grattable de la zone « Symboles gagnants » un ou plusieurs symbole(s) identique(s) à un ou plusieurs symbole(s) figurant sous la couche grattable de la zone de jeu « Vos symboles », le Jeu 2 est gagnant. Le joueur remporte alors la ou les sommes associées au(x) symbole(s) de la zone « Vos symboles » identique(s) au(x) symbole(s) de la zone « Symboles gagnants ».

4.3.5 Le « Jeu 2 » est perdant dans tous les autres cas.

4.4 « Jeu 3 »

4.4.1 Le « Jeu 3 » est représenté par un coffre, et comporte une zone de jeu à gratter.

4.4.2 L'élément inscrit sous la couche grattable de la zone de jeu est une somme en euros, inscrite en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les montants suivants : 0€, 3€, 6€, 15€, 30€, 300€, 1000€, 30 000€, à l'exclusion de tout autre montant.

4.4.3 Si le joueur découvre sous la couche grattable de la zone de jeu un montant autre que zéro euro, il remporte cette somme.

4.4.4 Le « Jeu 3 » est perdant dans tous les autres cas.

4.5 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

4.6 Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait le 19 juillet 2019 et modifié le 23 décembre 2019.

Par délégation de la présidente-directrice générale de La Française des Jeux

C. LANTIERI